



# CONCOURS DE SURVEILLANT DU JARDIN

---

## SUJETS DONNÉS AU CONCOURS 2020

**IMPORTANT :**

**Le programme étant toujours susceptible d'être modifié,  
cette brochure est fournie à titre purement indicatif.**

---

*Pour tout renseignement complémentaire concernant ce concours  
les candidats peuvent s'adresser à la :*

*Direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat  
15, rue de Vaugirard – 75291 Paris cedex 06*

Internet : <http://www.senat.fr/emploi> – Courriel : [concours-rhf@senat.fr](mailto:concours-rhf@senat.fr)



## SOMMAIRE

**ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ..... 2**

**ÉPREUVES D'ADMISSION..... 7**

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

---

Les épreuves d'admissibilité comprennent :

**1. Épreuve de compréhension de texte** (*Durée 1 heure – coefficient 1*)

Les candidats doivent répondre à des questions sur, ou en lien avec, un texte d'ordre général qui leur est proposé.

**2. Épreuve de compte rendu** (*Durée 1 heure – coefficient 2*)

Cette épreuve consiste à rendre compte par écrit, le plus complètement et exactement possible, de faits dont les candidats prennent préalablement connaissance visuellement, oralement ou par écrit.

Il sera tenu compte des qualités d'expression écrite.

**3. Un ou plusieurs tests psychotechniques** (*Durée 30 minutes environ – coefficient 2*)

## ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION DE TEXTE

(Durée 1 heure – coefficient 1)

### L'enfant au square Réalités et fictions de la peinture à la Belle Époque Emmanuel Pernoud Enfances & Psy 2010/1 (n° 46)

1 Certains jeux font l'objet de véritables polémiques, relayées par la presse : s'y affrontent, en  
2 sous-main, deux conceptions du jardin public. On citera le diabolos : jeu pratiqué autant par les  
3 enfants que par les adultes, il serait à l'origine de plusieurs accidents. [...]

4 Le cas du ballon est particulièrement révélateur de la mutation du loisir, de la limite parfois  
5 ténue qui sépare le jeu du sport, des résistances et tolérances du jardin public à l'égard de cette  
6 évolution. En 1903, le football a droit de cité au Luxembourg, même s'il n'est autorisé que  
7 dans certaines parties du jardin. En mars 1906, un député s'étant plaint d'avoir reçu un ballon  
8 sur la tête, les jeux de balle et de ballon sont interdits par la questure du Sénat dans l'ensemble  
9 du jardin, mesure qui provoque protestations, pétitions, articles de presse. Le Conseil  
10 municipal de Paris s'empare de l'affaire ; un nouveau règlement est soumis au vote, qui  
11 distingue le football (dont la pratique est considérée comme impropre au jardin, et qui restera  
12 prohibé) et les autres jeux de balle qui seront permis « là où ils ne gêneront pas, c'est-à-dire  
13 les jeux de ballon, dans des endroits déterminés, dans les carrés non plantés d'arbres, réservés  
14 de tout temps pour cet objet ; les jeux de balle, dans tout le jardin, sauf sur les passages  
15 bitumés et aussi, si l'on veut, sur la partie qui s'étend devant le Sénat. » [...]

16 Le mérite de ce débat, provoqué par l'apparition de nouvelles attentes, c'est qu'il conduit ses  
17 participants à s'interroger sur la destination du jardin public et sur la place qu'y occupe le jeu.  
18 Il en résulte que le jeu est une pratique inhérente au jardin public – sans jeux, pas de jardin  
19 public digne de ce nom dans la mesure où les enfants jouent et où le jardin doit les accueillir  
20 en priorité –, mais que tout jeu ne saurait y trouver sa place. Les instances officielles doivent  
21 en passer par une mise au point concernant la nature des liens qui unissent le jardin et le jeu,  
22 liens qui peuvent se résumer par les mots suivants : enfance, école, agrément, santé. [...]

23 Au jardin sans jeu et sans enfant – qui n'est plus un jardin –, répond symétriquement le jardin  
24 violent de l'adolescence, infesté de bandes et de jeux barbares, tel ce foot-ball (qui s'écrit  
25 encore en deux mots) dont la violence dénaturerait le jardin en transformant ce dernier en  
26 champ de bataille et de ruines. Le « mauvais » ballon, celui des jeunes gens, est décrit non  
27 comme un jeu mais comme une arme, comme une balle au sens balistique du terme : interrogé  
28 par des journalistes, le secrétaire général de la questure du Sénat évoquera le cas d'une bonne  
29 d'enfant, touchée à la carotide et morte à l'hôpital, celui d'une jeune fille frappée en pleine  
30 poitrine, les vingt-six arbres « complètement saccagés » autour du jeu de football, la statue de  
31 Sainte-Beuve qui a perdu son nez... [...]

32 Les promeneurs du Luxembourg ne se sentent pas à l'abri de cette jeunesse en maraude, si

33 l'on en juge par les plaintes conservées dans les archives du Sénat. [...] En parallèle, il n'est  
34 pas inutile de souligner que nombre de ces plaintes se voient démenties ou atténuées par  
35 d'autres témoignages, à commencer par ceux des surveillants dans leurs rapports : à peine le  
36 jardin n'est-il plus exactement conforme au tableau de référence, que les gens le noircissent à  
37 l'envi – comme si de tels espaces, entourés de dévotion civique, ne souffraient aucune  
38 modification. Une ombre au tableau et c'est toute l'œuvre qui est souillée. Tout se passe  
39 comme si l'image du lieu figeait le lieu lui-même et plaçait le public dans l'incapacité de  
40 saisir l'irruption de nouvelles populations et de nouvelles pratiques autrement que sous le jour  
41 d'un sacrilège, d'un attentat contre un monument, emblématique d'un fragile équilibre social.  
42 En fait de vandalisme, il semble que ce soit moins le jardin lui-même que ses représentations  
43 qui en soient les premières victimes.

*L'enfant au square  
Réalités et fictions de la peinture à la Belle Époque  
Emmanuel Pernoud  
Enfances & Psy 2010/1 (n° 46)*

**QUESTIONS**

1. Donnez le sens des mots ou expressions suivants dans le contexte du texte (6 points) :
  - *Droit de cité* (ligne 6)
  - *Prohibé* (ligne 12)
  - *Pratique inhérente au jardin public* (ligne 18)
  - *Infesté* (ligne 24)
  - *En maraude* (ligne 32)
  - *Emblématique* (ligne 41)
  
2. a) Réécrivez la phrase suivante en mettant au pluriel les mots qui sont au singulier : « *Le "mauvais ballon", celui des jeunes gens, est décrit non comme un jeu mais comme une arme, comme une balle au sens balistique du terme.* » (2 points)  
  
b) Réécrivez la phrase suivante en conjuguant les verbes au futur : « *En parallèle, il n'est pas inutile de souligner que nombre de ces plaintes se voient démenties ou atténuées par d'autres témoignages, à commencer par ceux des surveillants dans leurs rapports : à peine le jardin n'est-il plus exactement conforme au tableau de référence, que les gens le noircissent à l'envi.* » (2 points)
  
3. L'auteur du texte souligne que « *Le mérite de ce débat, provoqué par l'apparition de nouvelles attentes, c'est qu'il conduit ses participants à s'interroger sur la destination du jardin public et sur la place qu'y occupe le jeu.* » (lignes 16 et 17). Selon vous, quelle place le jeu doit-il occuper dans un jardin public comme le Jardin du Luxembourg ? Développez votre point de vue en 8 lignes minimum. (10 points)

## ÉPREUVE DE COMPTE RENDU

**(Durée 1 heure – coefficient 2)**

Cette épreuve consiste à rendre compte, le plus complètement et exactement possible, de faits dont les candidats prennent préalablement connaissance visuellement, oralement ou par écrit. Il sera tenu compte des qualités d'expression écrite.

**Relatez de façon détaillée, le plus complètement et exactement possible, l'ensemble des faits présentés dans le film qui vient de vous être projeté.**

## ÉPREUVES D'ADMISSION

---

Les épreuves d'admission comprennent :

### **1. Épreuve d'exercices physiques** (*Coefficient 2*)

L'épreuve d'exercices physiques porte sur les trois épreuves suivantes : course de vitesse, course de demi-fond et natation.

Les modalités et le barème de notation de cette épreuve sont précisés en annexe de la brochure.

### **2. Épreuve orale facultative de langue vivante** (*Durée 15 minutes – coefficient 1 – seuls les points excédant la note de 10 sur 20 sont pris en compte*)

Cette épreuve consiste en une conversation libre dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais ou russe.

### **3. Mise en situation collective** (*Durée 15 minutes de mise en situation collective et 5 minutes d'interrogation individuelle – coefficient 2*)

Lors de cette épreuve, les candidats sont répartis en groupes.

À partir d'éléments succincts décrivant une situation concrète et pouvant faire appel à l'utilisation de matériel, les candidats d'un même groupe procèdent, en se répartissant librement la parole et les tâches, à un échange les conduisant à organiser le travail en équipe et à mettre en œuvre des actions répondant à la situation donnée.

Chaque candidat est ensuite interrogé individuellement par le jury, en l'absence des autres candidats, sur la situation à laquelle il vient de participer.

Cette épreuve vise à apprécier les qualités relationnelles des candidats, leur capacité d'écoute et d'initiative, ainsi que leur aptitude à travailler en équipe. Elle ne requiert pas de connaissances techniques particulières et ne comporte aucun programme spécifique.

### **4. Entretien avec le jury** (*Durée 20 minutes – coefficient 4*)

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury, permettant d'apprécier la motivation et l'adéquation des candidats à l'emploi de surveillant du Jardin.

Pour cette épreuve, le jury dispose d'une fiche individuelle de renseignements, préalablement remplie par les candidats et ne faisant l'objet d'aucune notation.

Un ou plusieurs inventaires de personnalité, non notés, seront renseignés par les candidats puis portés à la connaissance du jury avant l'entretien.